



De Rom à Rome

publié le 30/03/2024

Édition 2024

Nouvelle édition de la sortie pédagogique à Rauranum

Cette année encore, Madame Dupont a orchestré un voyage dans le temps pour les élèves de 6e du collège. Armés d'un coupe-vent et de vêtements chauds, ils se sont rendus à [Rauranum](#) (Rom, Deux-Sèvres), sur les traces de nos ancêtres gallo-romains. L'accueil de Carole et Sabrina, nos deux animatrices culturelles, a tout de suite permis à chacun de se sentir bien malgré un temps pluvieux et tempétueux.

Ateliers et découverte du musée

Le programme, désormais classique de la journée, a permis à chacun de s'essayer à la fabrication d'une lampe à huile en argile et de s'initier au métier d'archéologue grâce à un atelier fouilles.

La visite du musée, sur les traces de l'oryctérope, la mascotte du musée, a offert à chacun l'occasion de se familiariser avec la riche collection d'objets découverts sur le site de Rom.



Rasoir à manche taillé en forme d'oryctérope

Les collégiens ont pu prendre le temps de visiter chaque espace du musée, ouvert en avant-première pour eux, avant le lancement de la saison touristique. Ils ont ainsi pu découvrir les différents aspects de la vie quotidienne à l'époque gallo-romaine grâce à une ingénieuse scénographie.

Une sortie à la croisée des enseignements et des parcours

Les objectifs de cette journée étaient multiples :

- ▶ donner aux élèves une vision concrète d'une cité gallo-romaine tout en réinvestissant les connaissances acquises tant en français (travail sur les mythes et légendes antiques) et en histoire (étude de la romanisation),
- ▶ aborder le métier d'archéologue en se familiarisant avec les outils, le vocabulaire et la démarche scientifique liés à ce métier (parcours Avenir),
- ▶ enrichir son parcours d'éducation artistique et culturel en manipulant, en apprenant avec les mains et en façonnant un objet à la fois pratique et décoratif.

Ce fut également l'occasion pour nos jeunes élèves d'apprendre les règles du vivre ensemble en dehors du collège et le respect dû aux lieux de conservation du patrimoine (parcours Citoyen).

